**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für

Heraldik: Jahrbuch = Archivio araldico svizzero: Annuario

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 85 (1971)

**Artikel:** Les sources numismatiques de l'héraldique d'Etat hongroise

Autor: Vajay, Szabolcs de

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-763063

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Les sources numismatiques de l'héraldique d'Etat hongroise

par Szabolcs de Vajay

Par l'étude des sources numismatiques de l'héraldique, nous entendons l'examen et la description des blasons ou des éléments de blasons qui ornent les monnaies frappées par le pouvoir: le roi, les dynastes, l'Etat ou parfois, un seigneur ayant acquis droit de monnayage. L'image héraldique que portent ces pièces garantit à la fois leur origine et leur valeur, elle est pour l'héraldiste d'un intérêt considérable.

La marque de l'émetteur varie : effigie du souverain, signe conventionnel non héraldique, croix ou autre forme géométrique, représentation iconographique d'un patron céleste, ou symbole héraldique véritable. Il s'agit toujours d'une marque d'authenticité et de confiance, attachée à la valeur représentative arrêtée par le pouvoir émetteur qu'elle symbolise. Ces éléments, seuls ou combinés, prévaudront au cours de tous les changements sociaux et économiques. Choisissant parfois des formes nouvelles, des techniques plus évoluées, ils se retrouvent toujours sur les monnaies, pièces et changes ayant un cours convenu.

Passant en revue les sources numismatiques de l'héraldique hongroise, il convient d'examiner l'apparition successive des divers éléments des insignes du pouvoir établi sur les monnaies frappées en son nom. L'application de ces motifs a dû être précédée non seulement par l'existence mais aussi par la notoriété de ces images garanties de bonne provenance. Il arrive que la première représentation de certains éléments héraldiques nous ait été conservée par une monnaie qui, grâce à son métal, a mieux résisté aux vicissitudes des temps que le parchemin des diplômes, la cire des sceaux ou les pierres sculptées des édifices tant de fois transformés ou ruinés.

# Nomenclature des abréviations bibliographiques

BPTK: Huszár, A budai pénzverés tôrténete a középkorban (cf. n. 19).

CNH: RÉTHY, Corpus Nummorum Hungariae (cf. n. 4).

EÉ: ÉRDY, Erdély érmei (cf. n. 67).

GCW: Friedberg, Gold Coins of the World (cf. n. 19).

KSDB: Rengjeo, Corpus der mittelalterlichen Münzen von Kroatien, Slavonien, Dalmatien und Bosnien (cf. n. 11).

MH: Huszár, Monnaies de Hongrie (cf. n. 4).

P:CNH: Réthy-Probszt, Corpus Nummorum Hungariae (cf. n. 4).

Les huit champs dont furent composées les grandes armoiries de la Hongrie, tels qu'ils sont fixés par un arrêté royal de 1915 <sup>1</sup>, ont leur histoire monétaire parallèle <sup>2</sup>. Plusieurs de ces figures ont commencé leur carrière héraldique en décorant une pièce ayant eu cours autrefois. L'ensemble de ces emblèmes sera examiné en fonction de son application au dernier modèle officiel des grandes armes datant de 1915 (fig. 1). A

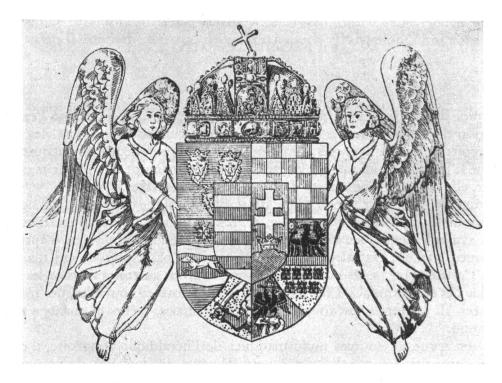


Fig. 1. Les grandes armoiries de la Hongrie, selon l'arrêté royal de 1915 (Turul, XXXV, 6).

¹ L'arrêté 3.968/1915 M. E. stipule l'établissement des nouvelles armoiries d'Etat, et l'arrêté 3.970/1915 M. E. en donne la description précise, avec celle du sceau d'Etat. Les deux textes ont été publiés dans le nº 257 de la gazette officielle Budapesti Közlöny, le 6 novembre 1915. Il s'agit d'un troisième règlement moderne des armoiries hongroises, les deux précédents ayant été stipulés le 9 février 1874 et en 1896, respectivement. La composition héraldique dont il est question dans cette étude constitue, en réalité, les « armoiries moyennes » de la Hongrie. Les « grandes armoiries » proprement dites, devant aussi incorporer les emblèmes des prétentions historiques, n'ont jamais été fixées (l'art. 11 de l'arrêté 3.970/1915 M. E. « diffère » leur établissement). Celles-ci auraient dû inclure, entre autres, les armoiries de la Galicie, de la Lodomérie, de la Coumanie, de Rama, et aussi celles de la Serbie, de la Bulgarie, etc. Aux temps modernes, la reprise officielle d'une telle composition aurait donc créé de délicates situations diplomatiques et politiques. D'où l'ajournement de 1915 qui s'est depuis lors avéré ad Kalendas. Les « armoiries moyennes » fixées par les arrêtés de 1915 sont devenues ainsi, de fait, les « grandes armoiries ». Notons que ces dernières n'ont jamais connu aucun règlement légal. Elles étaient cependant en usage, du XVIIe au XIXe siècle, d'une façon arbitraire et très imprécise, au gré de la fantaisie des souverains Habsbourg.

<sup>2</sup> En ce qui concerne l'évolution historique de ces armoiries, il importe de consulter les travaux suivants : BÁRCZAY O., Magyarország czímere (Les armoiries de la Hongrie), in « Turul », revue de la Société hongroise d'héraldique et de généalogie, t. XV, Budapest, 1897, p. 153-171; D<sup>r</sup> Csánky D., Az új magyar és úgynevezett közös czímerekröl (A propos des nouvelles armoiries hongroises et des armoiries dites communes, avec l'Autriche), in « Századok » (Les Siècles), revue de la Société historique hongroise, t. L, Budapest 1916, p. 1-27; Illés J., A magyar czímer és a királyi czím története 1804-töl kezdve (Les armoiries et la titulature royale hongroise depuis 1804), discours de réception à l'Académie hongroise des sciences, Budapest, le 9 octobre 1916; D<sup>r</sup> Döry F., Magyarország címerének kialakulása (La formation des armoiries de la Hongrie), in « Turul », t. XXXV, 1917, p. 17-33; HÓMAN B., A magyar czímer történetéhez (Contribution à l'histoire des armoiries hongroises), in « Turul », t. XXXVI (1918-1921), 1921, p. 3-11; KUMOROVITZ L. B., Die Entwicklung des ungarischen Mittel- und Grosswappens, in « Nouvelles Etudes Historiques » publiées à l'occasion du XIIe Congrès international des sciences historiques par la Commission nationale des historiens hongrois, Budapest 1965, p. 319-356 (sa version hongroise ayant été publiée aux « Levéltári Közlemények » (Communications des Archives), périodique du Centre national des archives, t. XXXVI, Budapest, 1965, p. 209-234, avec des résumés en russe et en français).

partir de 1918, et surtout de 1945, l'ornement héraldique des monnaies prit de nouveaux chemins, ne pouvant cependant renoncer à l'association séculaire qui fit de cette image un signe de garantie de la valeur attribuée aux monnaies.

Le monnayage en Hongrie remonte avec certitude aux temps du roi saint Etienne (997-1038) 3. Les pièces frappées lors des deux premiers siècles de la royauté ne portaient qu'une croix cantonnée de quatre grenetis 4. Plus tard apparaît sur l'avers de la monnaie l'image stéréotypée du souverain entourée d'une inscription 5. La typologie de cette première époque s'est inspirée des modèles les plus divers : carolingiens, bavarois, italiens, byzantins, voire des dîrhems postsassanides et arabes 6.

La réforme économique entreprise à la fin du XIIe siècle par Béla III (1173-1196), a renfloué la valeur intrinsèque de la monnaie royale et unifié le style des pièces. C'est au cours de ce grand règne qu'apparaît pour la première fois un élément héraldique véritable sur une monnaie hongroise : la croix double, symbole byzantin du pouvoir (fig. 2). Le spécimen le plus ancien, inscrit dans un écusson, date de l'an 1190 environ 7. La croix double meuble dès lors le champ senestre des armoiries de la Hongrie qui se trouvent en abîme des grandes armoiries de 1915 (fig. 3). Elle est placée sans soutiens dans l'écusson.

Sur les monnaies du roi André II (1205-1235), la croix double est d'abord accompagnée d'un lion, symbole préhéraldique de la dynastie 8. Les armoiries royales des Arpadiens, coupé sept fois de gueules et d'argent, n'apparaissent qu'en 1202, sur un sceau du roi Eméric (1196-1204)9. On retrouvera ce nouvel emblème probablement d'inspiration aragonaise 10 sur les oboles d'André II (fig. 4) 11. Sur sa bulle d'or, il charge

<sup>3</sup> Voir Hóman B., A magyar pénzverés Szent István korában (Le monnayage hongrois du temps de saint Etienne), in « Századok », t. L, 1916, p. 116-127, 267-285; Hóman B., Magyar pénztörténet 1000-1325 (Histoire de la monnaie hongroise), Budapest, 1916, p. 169-191; Huszár L., Szent István pénzei (Les monnaies de saint Etienne), in « Emlékkönyv Szent István király halála 900. évfordulójára » (Mélanges commémorant le 9e centenaire de la mort du roi saint Etienne), t. II, Budapest 1938, p. 337-364. Selon une théorie récente, les débuts du monnayage hongrois pourraient remonter aux temps du père de saint Etienne, le grand-prince Geysa (971-997). Voir à ce sujet la controverse académique de László Gy., Die Anfänge der ungarischen Münz prägung, in « Annales Universitatis Scientiarum Budapestinensis », t. IV, Budapest 1962, p. 27-53, et de Huszár L., Bemerkungen zur Frage der ersten ungarischen Münzen, in « Numizmatikai Közlöny » (Gazette numismatique), revue de la Société hongroise de numismatique, t. LXIV/LXV (1965-1966), Budapest 1966, p. 29-31.

4 HÓMAN B., Magyar pénztörténet, p. 192-273. Pour leurs reproductions voir Dr Réthy L., Corpus Nummorum

Hungariae — Magyar Egyetemes Eremtár (par la suite: CNH), t. I: Arpádházi királyok kora (Epoque des rois de la dynastie des Arpadiens), Budapest 1899, p. 11-20, nºs 1-97, pl. 1-6; la nouvelle édition en langue allemande de ce recueil est signée en collaboration par le Dr Réthy L. et le professeur Dr Probszt G., Corpus Nummorum Hungariae (par la suite : P : CNH), Graz, 1958; ibid. p. 52-61, nos 1-109, pl. I-VII; Huszár L., Monnaies de Hongrie

(par la suite: MH), Budapest 1963, p. 6-10 nos 1-10, pl. 1-4.

<sup>5</sup> Le premier souverain hongrois ainsi représenté sur ses monnaies a été le roi Salomon (1063-1074); cf.

CNH, p. 12 et 13, nos 19-22, pl. 2; P: CNH, p. 86, nos 19-22, pl. II; MH, p. 8, no 4, pl. 2.

6 Sur cette fluctuation des styles, l'ouvrage fondamental reste VÉGH O., A nyugati és keleti érmészet befolyása Magyarország érmészetére a középkorban (L'influence des monnayages occidental et oriental sur le monnayage Magyarorszag ermeszetere a Rozepkoroan (L innuence des inomayages occidental et oriental sur le monnayage hongrois au Moyen Age), Pest, 1867. Les dîrhems venus d'Iran avaient sans doute inspiré, par exemple, l'ornamentique des oboles du roi André Ier (1047-1060). Cf. CNH, p. 12, nº8 12-14, pl. 2; P: CNH, p. 53, nº8 12-14, pl. II; MH, p. 8, nº 3, pl. 2. Une nette influence arabe se note sur les changes en cuivre de l'anti-roi Etienne IV (1163-1165). Cf. CNH, p. 20, nº8 101, 103, pl. 6; P: CNH, p. 61, nº8 101, 103, pl. VI.

7 Réthy attribua ces pièces, à tort, à Béla IV (1235-1270). Cf. CNH, p. 32, nº8 263-266, pl. 13. L'erreur a déjà été dûment rectifiée en 1916, par Hóman, Magyar pénztörtent, p. 238 et 239. Curieusement, P: CNH ne tient pes acompte de cette restification évidente. Cf. p. 73, nº8 263-266, pl. VIII

tient pas compte de cette rectification évidente. Cf. p. 72, nºs 263-266, pl. XIII.

<sup>8</sup> Voir CNH, p. 29, n° 212-213, pl. 12; P: CNH, p. 69, n° 212-213, pl. XII. Sur la signification et l'origine possibles des lions, en tant qu'emblème dynastique des Arpadiens, voir Donászy F., Az Arpádok cimerei (Les armoiries des Arpadiens), Budapest 1937, p. 27-38.

9 Voir Bartoniek E., Az Arpádok érepecsétei (Les sceaux d'airain des Arpadiens), in « Turul », t. XXXVIII

(1924-1925), 1925, p. 12-26, pl. III, nº 3.

10 Voir Vajay S., Origenes del fajado de Hungría in «Hoja Informativa», Instituto Internacional de Genea-

logia y Heráldica, t. VII, Madrid, 1960, nº 132, p. 26, Consultorio, nº 433.

11 Voir CNH, p. 28-29, nº8 201-207, pl. 11; P: CNH, p. 69, nº8 201-207, pl. XI. Certaines de ces pièces appartiennent à la période 1197-1205, alors que le futur roi André II (1205-1235) n'était que duc de Croatie.

les fasces de gueules de sept lions passants, détail trop menu pour être reproduit sur les pièces de dimension réduite 12. Le fascé ainsi installé sur les monnaies royales, au premier tiers du XIIIe siècle constituera par la suite le champ dextre de l'écu posé en abîme sur les grandes armoiries d'Etat (fig. 3). Sous le règne d'André III le Vénétien (1290-1301) s'ajoute un nouvel élément: sur un denier, la croix double est représentée issante d'une couronne fleuronnée (fig. 5) 13.

Les pièces frappées en Esclavonie, terre d'apanage de la dynastie ayant son propre monnayage depuis 1197, évoluent parallèlement. Dès les débuts du règne de Béla IV (1235-1270), ces pièces portent sur leur avers une martre courante accompagnée de deux étoiles à six rais (fig. 6) 14, images héraldiques qui seront officiellement confirmées comme armoiries de l'Esclavonie en 1496 15. L'avers des deniers esclavons porte la croix double — car le pouvoir souverain est un et indivis — accompagnée de deux bustes royaux affrontés (image du monarque et du prince apanagé) dans une composition déjà parfaitement héraldique (fig. 7) 16.

Les éléments figurant sur l'avers — martre et étoile — seront incorporés, dans leur composition de 1496, aux grandes armoiries de 1915 dont ils occuperont le cinquième champ (fig. 3).

Réthy a mal déchiffré dans l'inscription D. GR (= Dei Gratia) au lieu de D. CR (= Dux Croatiae), rectification qui situe ces pièces à des dates antérieures à celles proposées. Elles étaient pourtant reprises, sans amendement aucun, par Probszt en 1958, bien que l'erreur ait été reconnue et la datation correcte publiée par Jeszenszky G., Andreas dux Croatiae, in « Numizmatikai Közlöny », t. XXXVI/XXXVII (1937/1938), 1938, p. 92 et 93, reprise aussi par Rengjeo I., Corpus der mittelalterlichen Münzen von Kroatien, Slavonien, Dalmatien und Bosnien (par la suite : KSDB), Graz, 1959, p. 12, nº8 6, 12, 13, 14 (qui correspondent, dans l'ordre, aux nº8 203, 206, 201, 202 de CNH dt P: CNH), la source de l'erreur étant bien précisée sous le nº 1 de KSDB (se référant à une pièce non héral-

<sup>12</sup> Ces lions passants n'étaient en usage que sous les règnes d'Eméric (1196-1204) et d'André II (1205-1235). Voir DÖRY, Magyarország czimerének kialakulása, p. 17-18, fig. 1-4. Sur les raisons possibles de leur disparition,

voir Donászy, Az Arpádok címerei, p. 37.

13 Voir CNH, p. 39, nº 374, pl. 18; P: CNH, p. 79, nº 374, pl. XVIII. En réalité, il s'agit d'une monnaie de la reine mère vénétienne, Tommasina Morosini, créée duchesse-gouverneur de l'Esclavonie par son fils. L'avers de la monnaie porte un M couronné (pour Morosini), le revers étant réservé à l'insigne du pouvoir. La couronne fleuronnée dont jaillit la croix double rappelle, sans doute, que le pouvoir délégué à la reine mère émane, invariablement, de la Couronne. La portée symbolique est évidente.

<sup>14</sup> La première série des pièces ainsi façonnées date de la décennie 1235-1245; voir KSDB, p. 18-19, n<sup>08</sup> 58-

81, pl. III.

15 Octroyées le 8 décembre 1496, à Bude. Selon le goût de la Renaissance, le texte avance quelques interprétations héraldiques : les deux fasces d'argent qui accompagnent la martre représenteraient les fleuves Drave et Save, principaux cours d'eau du pays. Les fasces ne tarderont donc pas à devenir ondées... (elles portent déjà en 1496 un diapré imitant des flots); l'étoile sera désormais interprétée comme étant Mars, symbole des guerres turques dont l'Esclavonie devenait de plus en plus le théâtre; aussi deviendra-t-elle de gueules, comme son émule céleste... L'arrêté de 1915 établit un compromis entre la couleur empruntée et l'émail original, en munissant l'étoile de gueules d'une bordure d'or. Voir Sufflay M., A Társországok címerei (Les armoiries des Etats-associés/à la Couronne de Hongrie/), in «Turul», t. XXXV, 1917, p. 50-54. Une reproduction du facsimilé des armoiries octroyées en 1496, dont l'original est conservé aux Archives nationales croates à Zagreb, a été publiée par RADOCSAY D., Renaissance Letters Patents granting Armorial bearings in Hungary, in « Acta Historiae Artium Academiae scientiarum Hungaricae », t. IX, Budapest 1965, p. 72, fig. 2.

16 Cette composition apparaît pour la première fois entre 1220 et 1226, lorsque le Rex junior Béla, fils aîné et héritier présomptif d'André II, gouvernait l'apanage ducal. Cf. KSDB, p. 15, nºs 46, 48-50, 56 et 57, pl. III. Il s'agit, en réalité, des premiers emblèmes de l'Esclavonie médiévale, antérieurs à la martre courante qui ne devait d'abord signifier que la valeur fiscale des pièces, comme l'as romain frappé d'un bœuf. L'Esclavonie s'acquittait, en effet, de ses impôts en peaux de martre : la marturina. La martre apparaît donc toujours à l'avers, tandis que la marque de garantie des pièces — qu'elle soit un emblème héraldique ou non — occupe traditionnellement le revers. Le monnayage autonome de l'Esclavonie ayant été supprimé en 1351, tant la martre sur l'aver3 que les têtes couronnées sur le revers, apparaissent pour la dernière fois entre 1346 et 1349. Cf. KSDB, p. 38, nos 396-403, pl. VII. L'octroi d'armoiries de 1496 a, sans doute, préféré ériger en armoiries la martre, pour ne pas créer une confusion entre les croix doubles esclavonne et hongroise qui représentaient, au fond, le même pouvoir royal. Cette question réclame encore une étude plus approfondie. La pièce reproduite en illustration date du

règne d'Etienne V (1270-1272). Cf. KSDB, p. 22, nº 139, pl. IV; MH, p. 14, nº 19, pl. 10.

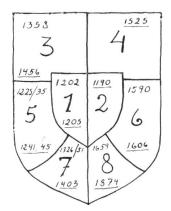


Fig. 3. Schéma des grandes armoiries, avec l'emplacement et la chronologie de ses composants (dessin).

	Date du premier monument connu	Sa nature	Première représentation numismatique connue
1. Hongrie (Arpadiens)	1202	sceau	1205
2. Symbole du Pouvoir	1190	monnaie	1190
3. Dalmatie	1358	octroi perdu	1456
4. Croatie	1525	monnaie	1525
5. Esclavonie	1225/35	usage référé	1241/45
6. Transylvanie	1590	sceau	1606
7. Bosnie	1326/51	octroi perdu	1403
8. Fiume	1659	octroi	1874

Une ère nouvelle commence avec l'avènement de la dynastie angevine (1308-1395) qui entreprend un renouveau social et économique de la Hongrie; une réforme monétaire en est l'un des facteurs 17. Les premières pièces d'or hongroises sont frappées en 1325 18. D'inspiration florentine, elles sont ornées d'une fleur de lys, emblème à la fois de la ville toscane et de la nouvelle dynastie (fig. 8) 19.

Les Angevins ne tarderont pas à frapper les monnaies à leurs armoiries royales. Partis d'abord de France plein et du fascé de Hongrie (fig. 9) 20, les champs seront permutés dès 1334, la Hongrie passant devant 21. Cette formule apparaît sur monnaie dès 1336, les armoiries étant représentées avec heaume, cimier et lambrequins (fig. 10) 22. Les changes portent le cimier seul : une autruche essorante tenant un fer à cheval en son bec et issant entre ses deux plumes, d'une couronne à fleurons 23.

Les florins d'or du roi Louis le Grand (1342-1382) — toujours frappés d'un écu parti de Hongrie et de France — présentent des compositions nouvelles : un cartouche formé de six lobes 24 ou un écusson rhomboïde 25. L'avers de ces monnaies porte l'ef-

<sup>17</sup> Le roi Charles I<sup>er</sup> Robert (1308-1342) décréta par édit daté de Temesvár (aujourd'hui: Timisoâra, Roumanie) le 6 janvier 1323 qu'il soit mis un terme à la confusion monétaire par l'émission « d'une monnaie nouvelle, de valeur permanente et universellement acceptée dans le royaume ». Voir Hóman, Mag yar pénztörténet,

18 Voir Schulek A., Vegyesházi királyaink pénzei és korrendjük (La chronologie des monnaies de nos rois des dynasties variées); I: Károly Róbert (Charles Robert), in « Numizmatikai Közlöny », t. XXV, 1926, p. 138-195.

<sup>19</sup> Voir CNH, t. II : *Vegyesházi királyok kora* (L'époque des rois des dynasties variées), 1908, p. 8, nº 1, pl. 1; P: CNH, pars III, p. 95, nº 1, pl. XXII; MH, p. 15, nº 20, pl. 11; Huszár L., A budai pénzverés története a középkorban (L'histoire du monnayage à Bude au Moyen Age), in « Budapest várostörténeti monográfiái » (Monographies d'histoire municipale de Budapest), t. XX, Budapest, 1958 (par la suite : BPTK), p. 135, nº 1, pl. I; FRIEDBERG R., Gold Coins of the World, New York, 1965 (par la suite: GCW), p. 227, nos 1-2.

<sup>20</sup> Il est très rare de trouver des pièces portant la France brisée du lambel des Anjou, prototype vite abandonné, sans doute en vertu du principe héraldique : « partir c'est briser ». Or, notre illustration (fig. 9) représente précisément une telle pièce rarissime portant des armoiries « doublement brisées ». Voir CNH, II, p. 8, nº 4, pl. I; P: CNH III, p. 95, nº 4, pl. XXII; BPTK p. 136, nº 10, pl. I. où le lambel se note nettement, sans qu'il soit particulièrement signalé dans les commentaires

<sup>21</sup> Les motifs politiques, psychologiques, et autres, de ce changement ont été exposés et analysés par DE VAJAY S., L'héraldique, image de la psychologie sociale. Quelques problèmes de l'héraldique royale des Angevins hongrois; I. Le cimier, II. Le parti, III. L'écartelé, in « Atti » dell'Accademia Pontaniana, Nuova Serie, t. XVII, Napoli, 1967, p. 11-14, et pl. VII. fig. 12 et 13.

22 Voir CNH, II, p. 9, nº 7, pl. I; CNH, III, p. 95, nº 7, pl. XXII; MH, p. 16, nº 22, pl. 22; VAJAY, *L'héral*-

dique, image de la psychologie sociale, pl. VIII, fig. 14.

23 Voir CNH, II, p. 10, n° 38, pl. 2; P: CHN, III, p. 97, n° 38, pl. XXIII; VAJAY, L'héraldique, image de la psychologie sociale, pl. I, fig. 1.

<sup>24</sup> Voir CNH, II, p. 13, n<sup>os</sup> 63-68, pl. 4; P: CNH, III, p. 99, n<sup>os</sup> 63-68, pl. XXV; BPTK, p. 142-149, n<sup>os</sup> 42, 46, 65-71, pl. III et IV; MH, p. 15, n<sup>o</sup> 26, pl. 14.

<sup>25</sup> Voir CNH, II, p. 13, n<sup>o</sup> 69, pl. 4; P: CNH, III, p. 100, n<sup>o</sup> 69, pl. XXV; BPTK, p. 147, n<sup>o</sup> 63, pl. IV. Un seul cas d'une combinaison des deux cas précédents est connu, lorsque les six lobes enferment un écusson rhomboïde, voir BPTK, p. 144, nº 49, pl. III. L'héraldique des Angevins hongrois s'étant assez strictement alignée aux émules occidentaux, il se pourrait que les monnaies aux écussons rhomboïdes aient été frappées dans une ville minière constituant l'apanage de la reine.

figie du souverain assis sur son trône en sa majesté ou, à partir de 1358 environ, celle de saint Ladislas, patron très populaire de la Hongrie guerroyante, avec son attribut iconographique : la hache de combat <sup>26</sup>.

C'est aussi sous le règne de Louis le Grand qu'ont été établies les armoiries de la Dalmatie : trois têtes de léopard couronnées <sup>27</sup>. Elles semblent dater de 1358 <sup>28</sup>, bien que leur première représentation n'apparaisse que vers 1375 dans l'Armorial du héraut Gelre <sup>29</sup>. Ironie du sort, les léopards de la Dalmatie ne seront représentés sur les monnaies hongroises qu'à partir de 1456 <sup>30</sup>, alors que la Dalmatie était devenue vénitienne, avant de passer sous la domination turque <sup>31</sup>. Les armoiries de la Dalmatie occupent cependant le troisième champ des grandes armoiries fixées en 1915 (fig. 3).

L'essor de l'héraldique hongroise sous le règne de Sigismond de Luxembourg (1387-1437), se reflète bien dans le monnayage. Les pièces d'importance étaient frappées aux armoiries royales complètes du souverain, écartelées du fascé de Hongrie et

<sup>26</sup> La première pièce hongroise portant l'effigie de saint Ladislas (1077-1095, canonisé en 1192) pourrait être une obole frappée sous Louis le Grand (1342-1382), en 1359 environ. Le roi Louis désignait en effet son prédécesseur vénéré pour le patron céleste de la chevalerie hongroise et du sien propre. En plus, ce fut saint Ladislas qui acquit pour la Hongrie l'Esclavonie (1089) et la Croatie (1091). Il pourrait donc exister une corrélation plus profonde entre la suppression de l'autonomie monétaire de l'Esclavonie (1351) et l'apparition de saint Ladislas sur l'avers des pièces hongroises (1359). L'iconographie du patron céleste aurait ainsi, de surcroît, une valeur de symbole, représentant l'unité étatique raffermie sous Louis le Grand. Pour les pièces, voir CNH, II. p. 15, n° 94 A, pl. 5, datée 1359, par les notes de Schulek, et P: CNH, III, p. 101, n° 94, pl. XXVI qui ne tient pas compte de la datation; BPTK, p. 150-152, n° 83-90, pl. V, date cette première série « à saint Ladislas » de 1358-1364. Voir aussi Schulek, Vegyesházi királyaink pénzei, II: A budai pénzverésröl Károly Róberttöl Zsigmondig (A propos du monnayage à Bude, de Charles Robert à Sigismond), in: « Numizmatikai Közlöny », t. XXX/XXXI (1931-1932), 1932, p. 48-70.

<sup>27</sup> En réalité, il s'agissait de lions et c'est en tant que tels que les désigne, de tout temps, l'héraldique hongroise, le texte officiel de 1915 y compris. Or, la terminologie française considère tout lion tourné en face, comme « léopard ». Nous adoptons donc ici ce terme consacré. Pourtant, les contemporains entendaient bien des

« lions » et les représentaient ainsi, en profil (voir infra, n. 29).

28 Les attendus de cette datation ont été exposés par VAJAY: L'héraldique image de la psychologie sociale, p. 17

<sup>29</sup> Voir Adam-Even P., *L'armorial universel du héraut Gelre*, in « Archives Héraldiques Suisses », Annuaire 1961, t. XXV, Lausanne, 1962, pl. III, entre p. 50 et 51. Ces armoiries figurent sur le *folio* 52 vº du manuscrit, comme appartenant au *Die Conine v. Ungeren*. Le dessin du héraut Gelre confirme nettement qu'il s'agissait de « lions ». Nous retrouverons les trois têtes tournées en face (soit « léopardisées ») en 1405, dans l'un des lobes héraldiques du double sceau de Sigismond de Luxembourg, Voir Döry, *Magyarország czimerének kialakulása*, p. 22, fig. 11. Depuis lors, la représentation restait pratiquement invariable : d'azur aux trois têtes de léopard d'or, posées 2, 1, couronnées du même et lampassées de gueules. Notons que ces mêmes emblèmes de la Dalmatie ont été aussi incorporés dans les armoiries moyennes de l'Empire autrichien qui possédait ces terres depuis qu'il les avait reprises aux Turcs. La controverse juridique qui opposait, quant à l'emplacement de la Dalmatie dans la structure de la double monarchie, les prétentions historiques hongroises à la domination effective autrichienne, n'a jamais pu être tranchée jusqu'en 1918, alors que la question perdait toute actualité. Il en a été d'ailleurs de même quant à la Bosnie (voir *infra*, n. 36).

30 Sur le revers d'un denier du roi Ladislas V (1452-1457), dans le troisième champ d'un écartelé. Voir CNH, II, p. 25, nº 185, pl. 12; P: CNH, III, p. 110, nº 185, p. XXXIII; BPTK, p. 179, nº 230, pl. X, qui croit la pièce éventuellement contrefaite. A partir du règne du roi Mathias Ier Corvinus (1458-1490), l'emblème de la

Dalmatie sera constamment incorporé aux armoiries hongroises.

<sup>31</sup> Un résumé succinct des vicissitudes de l'appartenance politique de la Dalmatie, souvent disputée entre le Royaume de Hongrie et la Sérénissime République de Venise, convoitée en plus par l'Empire byzantin, et occupée, finalement, par les Turcs, se trouve exposé par VAJAX: L'héraldique, image de la psychologie sociale, p. 17, n. 53.

Fig. 2. Obole de Béla III, frappé vers 1190, à la croix double en écusson (CNH, 263; photo Kónya, Budapest). Fig. 4. Obole d'André II, frappé vers 1205?, au fascé (CNH, 206; photo Kónya, Budapest).

Fig. 5. Denier esclavon d'André III, frappé par la reine mère Tommasina Morosini, vers 1293-1298, à la croix double issante d'une couronne fleuronnée (CNH, 374).

Fig. 6. Denier esclavon de Béla IV, frappé sous l'administration ducale du prince-héritier Etienne, vers 1246-1247, à la martre et à l'étoile de l'Esclavonie (KSDB, 82; photo Kónya, Budapest).

Fig. 7. Denier esclavon d'Etienne V, frappé vers 1270, à l'insigne du pouvoir et aux symboles de l'apanage royal (MH, 19).



Fig. 8. Florin d'or fleurdelysé de Charles Ier Robert, de 1325 (MH, 20).

Fig. 9. Sou d'argent de Charles Ier Robert, de 1333, au parti de France et de Hongrie (BPTK, 10).

Fig. 10. Sou d'argent de Charles I<sup>er</sup> Robert, de 1336, aux armoiries complètes, au parti de Hongrie et de France (MH, 22; photo Kónya, Budapest).

Fig. 11. Florin d'or de Sigismond de Luxembourg, frappé entre 1402 et 1425, à l'écartelé hungaro-bohémien (MH, 30; photo Kónya, Budapest).

Fig. 12. Denier dit trialis d'Albert de Habsbourg, de 1439, aux trois lobes héraldiques entourant le fascé de Hongrie (MH, 31).

Fig. 13. Sou d'argent de la ville de Spalato, frappé entre 1403 et 1408, aux armoiries du duc Hervoja, dont le cimier deviendra l'emblème de la Bosnie (KSDB, 529).

Fig. 14. Denier de Wladislas I<sup>er</sup>, de 1444, au parti du fascé et de la croix double flottante (BPTK, 206; photo Kónya, Budapest).

Fig. 15. Denier des sept capitaines pendant l'interrègne: *Moneta Regni*, de 1445, avec le fascé sur l'avers (MH, 32). Fig. 16. Denier de Jean de Hunyade, gouverneur, de 1445, à la croix double plantée dans un mont à trois coupeaux (CNH, II, 162).

Fig. 17. Sou d'argent de Mathias I<sup>er</sup> Corvinus, frappé entre 1468 et 1470, à l'écartelé avec, en abîme, le corbeau des Hunyade (MH, 36; photo Kónya, Budapest).

Fig. 18. Denier de Mathias I<sup>er</sup> Corvinus, de 1464, avec, sur le revers, la croix double issant d'une couronne fleuronnée (BPTK, 249).

Fig. 19. Guldiner d'or de Wladislas II, de 1502, aux écartelés d'alliance cousus (MH, 41; photo Kónya, Budapest).

du lion rampant, à la queue fourchue de la Bohême des Luxembourg (fig. 11) 32. Cette association d'emblèmes se décompose parfois et incorpore des éléments propres à d'autres copossessions, ainsi qu'on peut le voir sur une pièce du roi Albert (1437-1439), gendre et successeur de Sigismond, dont le trialis porte, dans les trois lobes héraldiques qui entourent l'écusson central de la Hongrie, les armoiries de l'Autriche, de la Bohême et de la Moravie (fig. 12) 33.

Au temps du roi Sigismond apparaît encore un autre élément héraldique incorporé par la suite dans les grandes armoiries de la Hongrie : l'emblème de la Bosnie. Sa filiation héraldique remonte au cimier du puissant clan des Vukčić octroyé par un de ses membres, le banus Hervoja, à la province dont il avait présidé la destinée au début du XVe siècle 34 et acquis le droit de monnayage; ses armoiries personnelles continuèrent à orner les monnaies bosniaques (fig. 13) 35. Prise par les Turcs en 1528, la Bosnie ne fut récupérée qu'en 1878 et annexée en 1908 par la double monarchie, à titre hongrois <sup>36</sup>. Son emblème fut réincorporé dans les grandes armoiries établies en 1915 dont il occupait le septième champ (fig. 3).

L'an 1440 marque un tournant dans la représentation de l'héraldique d'Etat sur ses monnaies. Le revers des deniers et des oboles de Wladislas Ier (1440-1444), porte pour la première fois l'écusson simple de la Hongrie dans sa conception moderne : parti du fascé et de la croix double (fig. 14) 37. Cette représentation encore peu fréquente, durant

<sup>32</sup> Voir CNH, II, p. 18, nº 119, pl 7; P: CNH, III, p. 104, nº 119, pl. XXVIII; BPTK, p. 162-164, nºs 137-141, pl. VII; GCW, p. 227, nº 6; MH, p. 17 et 18, nº 30, pl. 15. Avant de devenir roi de Bohême, Sigismond écartelait, entre 1387 et 1401, le fascé de Hongrie par l'aigle de Brandebourg dont il tenait le margraviat depuis 1378. A propos de cet écartèlement, Réthy et Probszt parlent d'une «aigle de Luxembourg » qui, évidemment, n'a jamais existé... Voir CNH, II, p. 18, n<sup>08</sup> 118, 120 et 121, pl. 7; P: CNH, III, p. 104, n<sup>08</sup> 118, 120 et 121, pl. XXVIII. BPTK, p. 161 et 162, n<sup>08</sup> 129-136, pl. VII reproduit ces pièces sans se prononcer sur la nature héral-

dique des aigles.

33 Voir CNH, II, p. 20, nº 135, pl. 8; P: CNH, III, p. 105, nº 135, pl. XXIX; BPTK, p. 169 et 170, nº 183 et 184, pl. VIII; MH, p. 18, nº 31, pl. 16. Voir sur cette période Schulek, Vegesházi királyaink pénzei, III:

Albert és Erzsébet (Albert et Elisabeth), in : « Numizmatikai Közlöny », t. XL, 1941, p. 34-48.

<sup>34</sup> Ce haut personnage s'intitulait dux Spaleti, Dalmatiae Croatiaeque regius viceregens ac Basnae supremus vojvoda, et administrait lesdites terres pratiquement en souverain, de 1403 à 1413. Il obtint un enrichissement d'armoiries de Sigismond de Luxembourg (1387-1437) qui, pour Hervoja, plaçait dans l'écusson des Vukčić le cimier qui leur a été octroyé entre 1326 et 1351. Ce bras armé brandissant un cimeterre sera désormais accompagné, en guise d'enrichissement, d'un lion érigé à la queue fourchue, emblème des Luxembourg, Voir Thallóczy L., Herzog Hervoja und sein Wappen, in « Wissenschaftliche Mitteilungen aus Bosnien und der Herzegowina », t. I, Wien, 1894, p. 108-124.

35 La première pièce frappée aux anciennes armoiries des Vukčić est une monnaie de la ville et république de Spalato (aujourd'hui Split, Yougoslavie), datée entre 1403-1408, voir KSDB, p. 47 et 48, 52-54, nos 529-534, 605-621, pl. XI et XII. Les armoiries enrichies à Hervoja apparaissent sur monnaies entre 1410-1413, ce qui permet aussi de situer la date de la concession. Voir KSDB, p. 50-52, nºs 575-604, pl. XI et XII. Notons que les méandres des lambrequins, dont naissait le cimier, se sont transformés par la suite en un nuage dont émerge

le bras armé passé à l'écusson.

<sup>36</sup> Tandis que la Bosnie royale portait au Moyen Age des armoiries meublées de deux couronnes superposées — emblème de la dynastie des Kotromanić — la portion appartenant jadis à Hervoja, la Herzégovine proprement dite gardait ses armoiries à part, inspirées de celles des Vukčić. Elle conservait aussi plus longtemps son indépendance, face à la conquête turque. Après la perte définitive de l'ensemble des terres bosniaques, en 1528, l'emblème de prétention des ci-devant suzerains, les rois de Hongrie, s'inspirait de celui de la portion plus longuement conservée, soit de l'emblème qui dérivait des armoiries de Hervoja. Cette composition fut donc incorporée aussi aux grandes armoiries de 1915 pour y représenter la Bosnie. Voir Holub J., Bosznia cimere (Les armoiries de la Bosnie), in « Turul », t. XXXV, 1917, p. 54-57. Il convient de rappeler, comme il a déjà été fait pour la Dalmatie (voir supra, n. 29), que ces mêmes emblèmes bosniaques ont aussi été incorporés dans les armoiries moyennes de l'Empire autrichien. La controverse sur la nature juridique précise de l'appartenance administrative de la Bosnie et de la Herzégovine, dans la structure d'ensemble de la double monarchie, n'a pas pu être tranchée jusqu'en 1918, alors que le problème perdait toute actualité.

<sup>37</sup> Voir CNH, II, p. 21, nº8 141-146, pl. 9; P: CNH, III, p. 106-107, nº8 141-146, pl. XXX; BPTK, p. 171-175,

nos 189-210, pl. IX.

plus d'un siècle, se généralisera plus tard 38. La croix double est posée sans soutien dans le champ.

Pendant l'interrègne biennal (1444-1445) qui suivit la bataille de Varna, les sept capitaines maîtres du pays resté sans roi, firent frapper des monnaies ornées du fascé sur l'avers et de la croix double sur le revers (fig. 15) 39. En l'absence d'un souverain, il est clair que ces symboles représentent désormais l'Etat. L'inexistence de tout complément d'héraldique dynastique est significative, ainsi que l'inscription qui, à défaut du nom d'un souverain, est ainsi libellée: Moneta Regni. Les blasons décorant les monnaies reflètent donc une situation juridique. Sous la régence de Jean de Hunyade (1445-1452), la croix double apparaît plantée sur un mont à trois coupeaux, support qui sera maintenu par la suite (fig. 16) 40.

Le règne de Mathias Ier Corvinus (1458-1490) a connu, sur le plan monétaire, le dernier épanouissement de la grande puissance hongroise médiévale. Dès la réforme fiscale de 1467, les pièces d'or ont été frappées à l'image de la sainte Vierge, Patrona Hungariae 41. Cette composition iconographique s'installe dès lors sur les monnaies hongroises, pratiquement jusqu'en 1945, se substituant peu à peu à l'iconographie de saint Ladislas préférée au Moyen Age. Ces pièces « à la Marie » seront les plus typiques et les plus cotées dans l'ensemble de la numismatique hongroise moderne.

Les revers conservent leur caractère héraldique, avec prédominance de l'écartelé. Mathias Ier plaça son emblème — un corbeau perché tenant un anneau en son bec dans le troisième champ 42, en attendant qu'il ne le place en abîme sur le tout, cédant l'écartelé à 1 : Hongrie, 2 : symbole du pouvoir, 3 : Dalmatie, et 4 : Bohême (fig. 17) 43. La croix double qui apparaît seule sur le revers des changes est à nouveau issante d'une couronne fleuronnée (fig. 18) 44.

Wladislas II (1490-1516) remplace sur l'écartelé par ailleurs invariable, le corbeau des Hunyade par l'aigle de la Pologne 45. Le mont à trois coupeaux supportant la

<sup>38</sup> Cette composition figure, par intermittence, sur quelques pièces de Ladislas V, de Mathias I<sup>er</sup> Corvinus et de Louis II, pour réapparaître avec constance dès l'établissement de l'emblématique hongroise des Habsbourg. Voir CNH, II, p. 23 nos 164, 166, pl. 10, p. 25, nos 177 et 178, pl. 11, p. 29, no 218, pl. 14, p. 30, no 227, pl. 15, et p. 38, no 299, pl. 21; P: CNH, III, p. 108, nos 164, 166, pl. XXXI, p. 109, nos 177 et 178, pl. XXXII, p. 114, no 218, pl. XXXV, p. 114, no 227, pl. XXXVI, et p. 122, no 299, pl. XLII; BPTK, p. 178, no 224, pl. X, p. 180 et 181, nos 238-240, pl. XI et p. 190, nos 268 et 269, pl. XII.

39 Voir CNH, II, p. 22, nos 152 et 153, pl. 10; P: CNH, III, p. 108, nos 152 et 153, pl. XXXI; BPTK p. 175, nos 211 et 212, pl. IX; MH, p. 18, no 32, pl. 16.

40 Voir CNH, II, p. 22, no 162, pl. 10; P: CNH, III, p. 108, no 162, pl. XXXI. – Rappelons ici que le mont à trais accurate la grait de suble du populair appearât dès 1242, sur le reverse du double gereu du roi

trois coupeaux soutenant la croix double du pouvoir apparaît dès 1342, sur le revers du double sceau du roi Louis le Grand. Une prétendue représentation antérieure, sur le sceau du roi Venceslas (1301-1304) doit être écartée, une couronne à fleurons arrondis ayant été considérée, par méprise, comme un mont à trois coupeaux. En 1445, il ne s'agit donc que d'une première représentation sur monnaie. Sur l'ensemble de la question, voir Kumorovitz L. B., A magyar cimer hármashegye (Le mont à trois coupeaux des armoiries hongroises), in «Turul», Kumorovitz L. B., A magyar cimer hármashegye (Le mont à trois coupeaux des armoiries hongroises), in «Turul», t. LVI, 1942, p. 22-32. Ce motif doit son origine apparemment à un socle coupé en trèfle, ornement gothique par excellence. — Sur le monnayage de la Régence, voir Pohl A., Hunyadi János pénzverése (Le monnayage de Jean de Hunyade), in «Numizmatikai Közlöny», t. LXVIII/LXIX (1969/1970), 1970, p. 49-56.

41 La Diète de Bude a supprimé, en 1467, le lucrum camerae fondé sur la fréquence des émissions monétaires, en établissant à sa place le tributum fisci regalis, base d'une monnaie stable et d'une valeur permanente.

42 Voir CNH, II, p. 27 et 28, nº8 204-206, pl. 13; P: CNH, III, p. 112, nº8 204-206, pl. XXXIV; BPTK, p. 180, nº 233, pl. XI; GCW, p. 277, nº 11; et aussi Huszár L., Mátyás pénzei (Les monnaies de Mathias), in de le paissance du roi Mathias), t. I. Budapest 1040, p. 540-574, ibid fig. p. 552 et BALOGH L. A minéscet Mátyás

« Mátyás király Emlékkönyv születésének ötszázéves fordulójára » (Mélanges commémorant le 5° centenaire de la naissance du roi Mathias), t. I, Budapest 1940, p. 549-574, *ibid.* fig. p. 553, et BALOGH J., *A müvészet Mátyás király udvarában* (Les beaux-arts à la cour du roi Mathias), t. II, Budapest 1966, p. 305, fig. *a.*43 Voir CNH, II, p. 28 et 29, nº 213, pl. 14, et p. 30, nº 242-244, pl. 15; P: CNH, III, p. 113, nº 213; pl. XXXV, et p. 115, nº 242-244, pl. XXXVI; BPTK, p. 186-189, nº 261-266, pl. XII; MH, p. 19, nº 36, pl. 18, Huszár, *Mátyás pénzei*, fig. p. 561-565; BALOGH, *A müvészet mátyás király udvarában*, t. II, p. 306, fig. a-g.

44 Voir CNH, II, p. 29, nº 219 et 220, pl. 14; P: CNH, III, p. 114, nº 219 et 220, pl. XXXV; BPTK, p. 183, nº 248 et 250, pl. XI.

45 Par exemple, CNH, II, p. 34, nº 266 et 267, pl. 19; P: CNH, III, p. 118 et 119, nº 266 et 267, pl. XL. Sur l'ensemble de son monnayage, voir LAKOS J., *II. Ulászló pénzverése* (Le monnayage de Wladislas II), in « Numizmatikai Közlöny », t. LVIII/LIX (1959/1960), 1960, p. 23-32.

croix double, deviendra depuis son règne un élément constant non seulement de l'héraldique d'Etat, mais aussi de son application numismatique <sup>46</sup>.

Le chef-d'œuvre de la représentation des blasons dans le monnayage médiéval hongrois reste le florin d'or frappé en 1502 à l'occasion du mariage de Wladislas II avec Anne de Foix-Candalle <sup>47</sup>. Décorée des armoiries d'alliance cousues des époux royaux, Wladislas porte sur cette pièce un écartelé de 1 : Hongrie, 2 : symbole du pouvoir, 3 : Dalmatie, et 4 : Bohême, alors que les armoiries de la reine sont écartelées de 1 : Navarre, 2 : Foix, 3 : Béarn, et 4 : Evreux. Sur le tout sont placées les armes cousues de Pologne et de Bigorre (fig. 19) <sup>48</sup>. L'exécution de cette pièce, d'une correction héraldique remarquable, témoigne de la perfection de la monnaie royale hongroise <sup>49</sup> à son apogée; elle est à la veille de la déchéance provoquée par les siècles troublés des invasions turques au cours desquels la Hongrie sera déchirée en trois lambeaux amoindris qui suivront chacun une obédience différente <sup>50</sup>.

Liquidateur de la grande puissance médiévale hongroise, le roi Louis II (1516-1526) fait frapper sur ses monnaies l'emblème hongrois tel qu'il sera repris par les

<sup>46</sup> Voir au deuxième champ de l'écartelé, sur le revers des pièces précisées dans la note précédente.

<sup>47</sup> Le 29 septembre 1502 à Albe Royale (en hongrois: Székesfehérvár). La reine Anne était la fille de Gaston II de Foix, comte de Candalle (= Kendal en Angleterre) et de Benauges, captal de Buch, et de Catherine de Foix, sa cousine de la lignée royale des Foix, fille de Gaston IV, comte de Foix et de Bigorre, vicomte de Béarn, et d'Eléonore, reine de Navarre. La sœur de Catherine, Marguerite de Foix, ayant épousé le duc François II, devint la mère d'Anne de Bretagne, reine de France. Wladislas II de Hongrie et le roi Louis XII, ont donc épousé des cousines germaines. Cela explique aussi le prénom Louis, donné au fils de Wladislas II et de la reine Anne.

des cousines germaines. Cela explique aussi le prénom Louis, donné au fils de Wladislas II et de la reine Anne.

48 Voir CNH, II, p. 35 et 36, nºs 268 et 269, pl. 19; P: CNH, III, p. 119, nºs 268 et 269, pl. XL; MH, p. 20, nº 41, pl. 20. Réthy et Probszt n'ont pas su reconnaître le vrai caractère héraldique de cette composition. Il s'agit de deux écartelés d'alliance cousus, avec en abîme des armoiries de famille, également cousues, ce qui les entraîne vers l'abîme commun de l'alliance, selon le plus parfait des procédés héraldiques. La description extrêmement confuse de Réthy contient, en plus, de graves erreurs d'identification : il prend les trois pals de Foix pour les quatre pals d'Aragon, les deux vaches de Béarn pour le bœuf de la Lusace, et ne reconnaît pas non plus l'emblème d'Evreux qu'il désigne comme l'« échelle de Gascogne » (?). Probszt rectifie en partie (p. 119), en reconnaissant Béarn et Evreux, mais confond toujours Foix avec Aragon et le caractère essentiel de la composition lui échappe également. C'est un exemple classique pour démontrer à quel point l'ignorance héraldique peut semer de graves confusions dans les travaux des disciplines voisines, et jusque dans l'histoire générale. En ce qui concerne cette belle composition, comme telle, remarquons que les champs des armoiries du roi représentent des territoires correspondant à ses royaumes ou à ses prétentions, formant ainsi un emblème de caractère juridique. En revanche, les armoiries de la reine s'inspirent d'une composition généalogique, et même pas de celle de la reine, mais de sa mère dont un objet armorié devait servir de modèle au graveur hongrois. L'écartelé représente en effet les emblèmes pouvant revenir à Catherine de Foix, composés des blasons 1 : de sa mère (la reine souveraine de Navarre), 2 : de son père (Foix), 3 : du fief paternel (Béarn) et 4 : de la lignée maternelle (Evreux), et sur le tout la possession résidentielle de Catherine (Bigorre), l'ensemble étant repris, tel quel, pour le compte de sa fille, la reine de Hongrie.

<sup>49</sup> A cette époque-là, le monnayage royal hongrois a déjà été mis fréquemment en fermage, exploité par des entrepreneurs habiles, souvent étrangers, tels les Fugger d'Augsbourg. Or, l'origine hongroise de la pièce analysée dans la note précédente ne peut faire de doute, à la lumière des inscriptions latérales: KREMIZ — TVRSO. Il s'agit de l'atelier attaché aux mines d'or de Körmöczbánya, en Haute-Hongrie, (en latin: Kremnicia, aujour-d'hui Kremnica, Tchécoslovaquie), et de la famille des Thurzó de Bethlenfalva, seigneurs hongrois qui l'ont

tenu en fermage.

<sup>50</sup> A titre d'orientation, rappelons brièvement les trois éléments de ce morcellement. Le tiers central du pays était occupé par les Turcs, y compris l'ancienne capitale, Bude, tombée aux mains infidèles de 1543 à 1686. Un pacha y siégait, en administrant les quatre vilajets hongrois : Bude, Kanizsa, Eger et Temesvár. La frange occidentale du pays, avec comme capitale provisoire Presbourg (en hongrois Pozsony, aujourd'hui Bratislava, Tchécoslovaquie) reconnaissait les Habsbourg qui, empereurs à Vienne, ont été chaque fois couronnés à Pozsony rois apostoliques de Hongrie. La portion orientale qui comprenait, en sus de la Transylvanie proprement dite, des franges de la Hongrie restées à l'est des terres occupées par les Turcs, s'organisait en une principauté élective et indépendante, avec comme capitale Gyulafehérvár (aujourd'hui Alba Julia, Roumanie). Tout en étant indépendante, la Transylvanie ne cessait de proclamer son appartenance inaliénable à la Couronne de Hongrie. D'une complexité juridique extrême, retenons ici seulement les dates limites de cette indépendance de fait qui se situe entre 1538 et 1711. Ces trois morceaux constituaient, en quelque sorte, trois pôles d'attraction, puissants éléments d'une tension sociologique dont naquit ce dynamisme hongrois qui permit à la nation de survivre.

Habsbourg: parti du fascé et de la croix double mouvant d'un mont de trois coupeaux (fig. 20) 51. En revanche, ses pièces de plaisance sont décorées des emblèmes des pays associés à la Couronne, vains symboles d'une suzeraineté de plus en plus chancelante sur des territoires tombés l'un après l'autre sous la férule des Ottomans qui, dès 1526, s'attaquèrent à la Hongrie même 52. Ainsi, sur le guldiner d'alliance de Louis II, en 1525, ses armoiries et celles de la reine Marie d'Autriche, sont entourées de huit lobes dont un est réservé à la Couronne, les sept autres portent les armoiries : symbole de pouvoir, Croatie, Moravie, Lusace, Silésie, Bosnie et Dalmatie (fig. 21)<sup>53</sup>. Il convient d'examiner les armoiries de la Croatie dont le spécimen numismatique de 1525 est la première représentation. Au Moyen Age, la Croatie, l'Esclavonie et la Dalmatie formaient un seul royaume, tripartite et inséparable, associé à la Couronne de Hongrie 54. La notion juridique, unique, constituée par ces trois territoires a été héraldiquement représentée par les trois têtes de léopard couronnées, symbolisme qui explique aussi le maintien persistant de ces armoiries, même après la perte définitive de la Dalmatie. A la fin du XVe siècle, le royaume tripartite croato-slavono-dalmate s'est disloqué 55. L'emblème aux trois têtes couronnées sera désormais réservé uniquement à la prétention sur la Dalmatie. L'Esclavonie avait possédé, dès le XIIIe siècle, son propre emblème, sorte de « badge » qui sera promu au rang d'armoirie officielle en 1496 56. La Croatie, seule, est ainsi restée sans emblème. C'est sans doute à cette carence qu'on a voulu remédier entre 1496 et 1525 par un octroi depuis lors perdu ou, plus simplement, par la voie d'une coutume assez forte pour s'imposer dès 1525. Son motif héraldique, l'échiqueté d'argent et de gueules de vingt-cinq pièces, est dû à un relevé erroné. En réalité, le nombre des pièces est de  $8 \times 8 = 64$ , comme on peut le voir sur un deuxième document, bien plus important que la pièce d'alliance de Louis II, le sceau armorié des états généraux croates réunis en 1527 à Cetina pour reconnaître la royauté de Ferdinand Ier 57. Cet emblème nouvellement adopté n'a peut-être été qu'une brisure des armoiries de Hongrie : les huit pièces horizontales correspondent au fascé de même répartition et mêmes couleurs, et les huit divisions verticales représentent, en tant que brisure, la différenciation héraldique désirée. Le graveur ne pouvant reproduire soixantequatre pièces sur la surface extrêmement réduite d'une monnaie à plusieurs blasons, a

<sup>51</sup> Voir CNH, II, p. 38, nº 299, pl. 21; P: CNH, III, p. 122, nº 299, pl. XLII; BPTK, p. 190, nº 268 et 269, pl. XII. Sur l'ensemble de son monnayage, voir Harsányi P., *II. Lajos és a mohácsi csata emlékérmeinken* (Louis II et la bataille de Mohács sur nos médailles), in : « Mohácsi Emlékkönyv » (Mélanges commémoratives de Mohács), 1526-1926, Budapest, 1926 p. 295-312.

52 La date conventionnelle du début de l'« ère turque » en Hongrie est la bataille de Mohács, perdue le

en 1101, le roi Coloman le Lettré (1095-1116) se faisant couronner à Albe-sur-Mer (en hongrois: Tengerfejérvár, aujourd'hui Bielograd, Yougoslavie), en 1102. Sur le sort historique de la Dalmatie, voir supra, n. 31; quant à la Croatie et l'Esclavonie, bien que dans des limites géographiques extrêmement variables et d'une nature juridique plus d'une fois contestée, elles restaient de fait rattachées à la Hongrie jusqu'en 1918.

<sup>29</sup> août 1526. En réalité, l'installation de la puissance ottomane en Hongrie s'échelonnait sur une série de cam-29 aout 1520. En realite, i installation de la puissance ottomaile en riongrie s'echelomiat sur une serie de campagnes entreprises par Soliman le Magnifique et dont les dates limites sont 1521 (prise de Nándorfehérvár, aujourd'hui Belgrade, Yougoslavie) et 1566 (dernière poussée de Soliman sur Vienne, arrêtée à Szigetvár).

53 Voir CNH, II, p. 38, nº8 302 et 303, pl. 22; P: CNH, III, p. 122 et 123, nº8 302 et 303, pl. XLIII; et HARSÁNYI, II. Lajos és a mohácsi csata, p. 297 et 298.

54 L'Esclavonie était annexée par la Hongrie en 1089, la Croatie acquise en 1091, et la Dalmatie occupée

<sup>55</sup> L'unité de ces territoires a été, avant tout, administrative, car généralement gouvernés par un même grand officier de la Couronne, le *banus*, lieutenant tout-puissant du roi. Quant à la nature juridique des liens qui attachaient ces trois portions géographiques à la Hongrie, leur origine varie, selon le cas. La Croatie revint à la dynastie par héritage, tout en conservant un certain caractère étatique autonome; l'Esclavonie fit partie intégrale du royaume de Hongrie, constituant dans le cadre de celui-ci une terre d'apanage; tandis que la Dalmatie s'unissait à la Couronne en vertu d'un pacte convenu qui reconnaissait la suzeraineté du roi de Hongrie.

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Voir *supra*, n. 15 et 16. <sup>57</sup> Voir Bojničić Kniński I., *Pravo nasljedstva kuće Habsburg* (Le droit à la succession de la maison de Habsbourg), Zagreb, 1897, p. 36.

réduit l'échiqueté à vingt-cinq pièces 58. Négligeant le sceau authentique de 1527, le modèle incomplet de 1525 fut repris en 1605 par la première édition de la collection Siebmacher dont l'autorité le fit adopter 59. Cette composition a été incluse dans les grandes armoiries fixées en 1915 où l'échiqueté de cinq fois cinq pièces occupe le quatrième champ (fig. 3).

Le double couronnement scindait la Hongrie dès 1527 en deux souverainetés. Le roi national, Jean Ier de Zapolya (1526-1540), continua les traditions héraldiques en posant en abîme ses propres armes — un loup issant d'un mont à trois coupeaux et accompagné en chef d'un croissant contourné et d'une étoile — sur un écartelé du fascé et de la croix double 60. Il y ajoute parfois, au troisième champ, la Dalmatie 61. Le revers de ses florins d'or porte ce même loup comme figure principale, placé entre un écusson chargé du fascé, et le symbole du pouvoir, insignes héraldiques de l'Etat 62. Le roi rival, l'archiduc Ferdinand (1527-1564), fit frapper des pièces s'inspirant des thalers germaniques portant sur l'avers une effigie royale stéréotypée et sur le revers les deux

<sup>58</sup> Cette hypothèse se voit renforcée par un flottement continu des pièces de l'échiqueté. Sur un vitrail, œuvre de l'artiste zurichois Lucas Zeiner, conservé aujourd'hui au Landesmuseum de Zurich (Gottfried Keller Stiftung, Sammlung Johann Martin Usteri, 1763-1827), les armoiries croates qui figurent dans une composition dédiée à Ferdinand Ier, portent, par exemple,  $6\times 6=36$  pièces. L'armorial manuscrit inédit de Jörg Ruggen, daté de 1492 et conservé à la Bibliothèque de l'Université d'Innsbruck, confirme l'impression d'un flottement. Faisant suite à un blason correctement établi de la Dalmatie (Ein konigk zo Dalmary), on trouve chez Ruggen, sur la même page (fol. 7<sup>vo</sup>), pour armoiries de la Croatie (Ein konigk zo Crawacy): de gueules au bras vêtu d'or issant de la pointe senestre du chef et levant dans son poing un poignard. La même composition se répète dans les armoiries royales de Wladislas II (fol. 33<sup>vo</sup>: Lassla vnnd Wladislaus konig zu Hunger, Becheim, Dalmacyen vnd Croacien). Par contre, dans la continuation du même recueil, œuvre d'une autre main, postérieure sans doute à 1500 (à partir du fol. 231 du ms), on trouve déjà la Croatie « nouvelle », soit l'échiqueté d'argent et de gueules, de  $6 \times 6 = 36$  pièces (fol. 271). La composition est accompagnée du récit d'une légende d'origine, dans le goût caractéristique de la Renaissance, dont il serait intéressant de déterminer la source littéraire. L'auteur remercie le Dr Ottfried Neubecker, à Wiesbaden, de l'aimable communication de ces informations.

<sup>59</sup> Voir Siebmacher J., New Wappenbuch, darinnen dess h. Röm. Reichs Teutscher Nation hoher Potentaten,

Fürsten, Herren und Adelspersonen, auch andere Stendt und Stätte Wappen, &, Nürnberg, 1605.

60 Le loup est parfois remplacé par l'autre animal héraldique des Zapolya, une licorne. Parfois, les deux apparaissent sur un écartelé posé en abîme. Sur ces variantes possibles, voir CNH, II, p. 40 et 41, nº8 326 et

327, pl. 24; P: CNH, III, p. 124 et 125, n°s 326 et 327, pl. XLV.

61 Voir CNH, II, p. 41, n° 330, pl. 25; P: CNH, III, p. 125, n° 330, pl. XLVI, et avec la licorne, les n°s
331 et 332, sur les mêmes pages et planches, ainsi que BPTK, p. 196 et 197, n°s 288 et 289, pl. XIII; MH, p. 19, n° 39, pl. 18. Il arrivait aussi que le roi Jean fît poser son emblème personnel dans l'un des champs du grand écartelé, l'écusson en abîme disparaissant alors. Voir CNH, II, p. 42, n° 340-342, pl. 25; P: CNH, p. 125, n° 340-342, pl. XLVI; BPTK, p. 197, n° 290 et 291, pl. XIII. Sur l'ensemble de son monnayage voir Huszár L., János király dénárai (Les deniers du roi Jean), in « Numizmatikai Közlöny », t. L/LI (1951-1952), 1952, p. 38-47. 62 Voir CNH, II, p. 40, nº 320, pl. 24; P : CNH, III, p. 124, nº 320, pl. XLV.

Fig. 20. Sou d'argent de Louis II, de 1521, au parti du fascé et de la croix double soutenue d'un mont à trois coupeaux (BPTK, 268).

Fig. 21. Guldiner d'or de Louis II, de 1525, aux écartelés d'alliance, contournés d'une guirlande de sept lobes héraldiques dont celui aux armoiries de la Croatie (CNH, II, 303; photo Kónya, Budapest).

Fig. 22. Thaler d'argent de Ferdinand Ier, de 1553, aux motifs nationaux réunis (écartelé et Patrona Hungariae) avec, en abîme, le fasce des Habsbourg (MH, 43).

Fig. 23. Thaler d'argent de Maximilien, de 1575, aux armoiries de la Hongrie enveloppées de l'aigle bicéphale (MH, 45; photo Kónya, Budapest).

Fig. 24. Thaler d'argent de Georges II Rákóczi, de 1660, au tiercé en pairle de Transylvanie, avec, en chef chapé, l'aigle perchée sur une demi-roue des Rákóczi (MH, 69).

Fig. 25. Thaler d'argent d'Ákos Barcsai, de 1660, à l'écartelé de Transylvanie avec, en abîme, le dextrochère percé d'une flèche des Barcsai (MH, 70).

Fig. 26. Thaler d'argent hexagonal de Michel Ier Apaffi, de 1663, au parti de Transylvanie avec, en abîme, le casque accroché sur un pied de vigne des Apaffi (MH, 75).

Fig. 27. Triple thaler d'argent, carré, de Gabriel Bethlen, en tant que prince élu de Transylvanie et roi élu de Hongrie, de 1627, à l'écartelé hungaro-transylvain avec, en abîme, les deux cygnes confrontés des Bethlen, et sommé de la Sainte Couronne (MH, 63; photo Kónya, Budapest).



Fig. 28. Ducat d'or de François II Rákóczi, prince élu de Transylvanie et prince généralissime de Hongrie, de 1704, au parti de Hongrie (fascé et croix double) (MH, 84).

Fig. 29. Thaler d'argent de Rodolphe, de 1579, avec, sur l'avers, l'effigie du souverain flanquée, en bordure, d'un écartelé et de la *Patrona Hungariae* (MH, 47).

Fig. 30. Ducat d'or décuplé de Léopold I<sup>er</sup>, de 1687, au parti de Hongrie (fascé et croix double) adossé à la *Patrona Hungariae* (MH, 77).

Fig. 31. Vingt couronnes d'or de François-Joseph Ier, de 1914-1916, aux grandes armoiries de la Hongrie avec, en pointe écharpée, l'emblème de Fiume (GCW, 229, 93; photo Kónya, Budapest).

Fig. 32. Thaler d'argent de Joseph II, de 1782, aux petites armoiries hongroises contournées du collier de l'Ordre de Saint-Etienne, sommées de la Sainte Couronne, et tenues par deux anges; avec l'indication conventionnelle des couleurs héraldiques (MH, 89).

Fig. 33. Change de cuivre de la Hongrie insurgée en 1848-1849, aux petites armoiries hongroises, sommées de la Sainte Couronne, et contournées d'une inscription en hongrois (MH, 95).

Fig. 34. Pièce d'or de 20 pengös, de 1928, aux petites armoiries hongroises sommées de la Sainte Couronne et tenues par deux anges (GCW, 229, 99).

Fig. 35. Pièce d'argent de 5 florins républicains, de 1947, aux petites armoiries hongroises, sans la Couronne (photo originale).

Fig. 36. Change d'aluminium de 1 florin de la République Populaire, de 1964, aux nouvelles armoiries hongroises décrétées en 1957 (photo originale).

motifs nationaux: la représentation héraldique surmontée de la Patrona Hungariae. En abîme apparait le fascé autrichien des Habsbourg (fig. 22) 63.

Fils et successeur de Ferdinand, le roi Maximilien (1564-1578) 64 était déjà mieux assuré sur le trône de Hongrie. Il se permit donc de placer l'écusson hongrois sur l'aigle bicéphale (fig. 23) 65. Pour adoucir le courroux de ses sujets magyars, il fit réinstaller sur l'avers le patron populaire de la Hongrie, saint Ladislas, représenté à la manière des lansquenets du XVIe siècle.

Le développement numismatique a été plus pittoresque, et héraldiquement plus varié dans les provinces hongroises de l'Est devenues au cours de la désintégration du pays une principauté élective et indépendante : la Transylvanie. Les monnaies transylvaines ayant constitué en son temps une « devise forte », leur qualité artistique a toujours été d'un niveau élevé. Leur intérêt héraldique est d'autant plus grand que les princes souverains qui se sont succédé de 1538 à 1711, appartenaient à des familles distinctes 66. Leurs armoiries personnelles figurent généralement en abîme sur l'écusson transylvain ornant le revers des pièces, alors que l'avers porte le buste en armure du prince coiffé d'une toque à aigrette pittoresquement orientale 67.

Les armoiries de la Transylvanie, dans leur forme arrêtée au XVIIIe siècle, portent une fasce accompagnée en chef d'une aigle issante d'elle, mise entre un soleil et un croissant, et en pointe de sept châteaux, posés quatre et trois 68. De vieilles traditions prétendent que ces éléments sont représentatifs : l'aigle correspondrait à la nation magyare, le soleil et le croissant aux clans sicules, et les sept châteaux à la nation saxonne, d'où la dénomination germanique de la province : Siebenbürgen. En droit constitutionnel, ces trois « nations », autonomes et égales, composaient de fait l'armature de l'Etat transylvain. Selon les dernières découvertes, il s'agirait plutôt d'une savante composition créée vers 1590 sur l'ordre du prince Sigismond Báthory, emblème dont les « nations » se sont arrogé les divers composants pour s'en servir comme signes distinctifs 69.

65 Voir MH, p. 23, nº 45, pl. 22. 66 Rappelons ici ces familles, dans l'ordre de leur avènement à la dignité princière, tenant toujours compte de la première date à laquelle l'un de leurs membres fut élu : Zapolya (2), Habsbourg (4), Báthory (5), Székely (1), Bocskai (1), Rákóczi (5), Bethlen (2), Hohenzollern-Brandenbourg (1), Rhédey (1), Barcsai (1), Kemény (1) Apaffi (2) et Thököli (1). Soit 27 princes (dont 4 souverains Habsbourg reconnus aussi en Transylvanie), appar-

tenant à 13 lignées.

67 Voir quelques belles reproductions de ces avers au portrait en MH, p. 27-31, 59 (Bocskai), 62, 66 (Bethlen),
68 (Georges Ier Rákoczi), 71 (Kemény), 74 (Apaffi), pl. 28-34; et aussi Pátzay P., Az erdélyi fejedelmek szép
pénzei (Les belles monnaies des princes de Transylvanie) in « Magyar Müvészet » (Les Beaux-Arts hongrois), t. XVI, Budapest 1949, p. 3-10. Sur le monnayage transylvain, en général, voir : D<sup>r</sup> Érdy J., *Erdély érmei. Képatlasszal* (Les monnaies de Transylvanie, avec un atlas illustré), Magyar Tudományos Akadémia (Académie

hongroise des sciences) I-II, Pest 1862 (par la suite : EÉ).

68 Diplôme d'octroi de la reine Marie-Thérèse, en tant que grande-princesse de Transylvanie, daté de Vienne, le 2 novembre 1765. L'extrait de la description héraldique, en son texte latin original, a été publié par Áldásy A., A Magyar Nemzeti Múzeum könyvtárának címerlevelei (Les lettres armoriées à la Bibliothèque du Musée national hongrois), t. V. (1717-1770), Budapest, 1939, nº 781, p. 413. Selon cette description officielle, les couleurs de la composition sont les suivantes : le fasce de gueules, le chef d'azur, l'aigle de sable, le soleil d'or, le croissant d'argent, la pointe d'or et les châteaux de gueules. Le texte ne précise pas, cependant, que l'aigle est becquée d'or et languée de gueules, le soleil et le croissant sont figurés, et ce dernier contourné; les sept châteaux sont à double créneaux, ajourés d'une porte et de deux fenêtres, d'azur.

69 L'exposé classique de la prétendue formation historique des éléments et de l'ensemble de ces armoiries a été rédigé par Keöpeczi Sebestyén J., Erdély czímere (Les armoiries de la Transylvanie), in «Turul», t. XXXV, 1917, p. 33-48. Si certains des componants pouvaient remonter aux temps de Sigismond de Luxembourg, comme le voudraient des traditions vénérables, la triple représentation consacrée n'est apparue, en tant qu'emblème de la principauté, que sur le grand sceau de Sigismond Báthory, en 1590, pour la première fois. L'interprétation traditionnelle de l'origine et du symbolisme de ces éléments a été dernièrement remise en cause par le Dr Arz von Straussenburg A., Das Wappen von Siebenbürgen, in « Der Tappert », Mitteilungen des Wappen-Herold,

 $<sup>^{63}</sup>$  Voir MH, p. 23, nº 43, pl. 22.  $^{64}$  Maximilien, roi de Hongrie est identique à Maximilien II, empereur.

Quelles qu'aient été les circonstances exactes de sa genèse, cet emblème héraldique apparaît, dès les premières années du XVIIe siècle, sur les monnaies de la principauté. Il prend les formes les plus variées, ses éléments sont décomposés et forment un écartelé aux 1 : le soleil, 2 : le croissant (flanqué de deux étoiles!), 3 : l'aigle, et 4 : les sept châteaux (posés aussi 2-2-3 ou même 1-1-1-2-2); avec en abîme les armoiries du prince régnant alors : l'émanché des Báthory 70, le lion blessé des Bocskai 71, l'aigle perchée sur une demi-roue des Rákóczi (fig. 24) 72, les deux cygnes affrontés des Bethlen 73, le cerf saillant des Kemény 74, le dextrochère percé d'une flèche des Barcsai (fig. 25) 75, ou le casque accroché sur un pied de vigne et percé d'un glaive des Apaffi (fig. 26) 76, pour n'évoquer que les principales 77.

Il est rare de trouver les armoiries de la famille princière seules 78. La dernière pièce d'or ainsi frappée date de 1603 79. La composition transylvaine, apparue pour la première fois sur un sceau de 1590, devait l'emporter désormais. Preuve aussi d'une claire intention d'avoir voulu créer une véritable héraldique d'Etat, chargée de l'emblème du maître du moment. Le cas de trois princes de Transylvanie invités à tour de rôle à régner sur la Hongrie insurgée contre les Habsbourg, mérite encore d'être signalé 80. Etienne Bocskai (1605-1606) fit frapper ses monnaies hungaro-transylvaines d'un écartelé au 1 : symbole du pouvoir, 2 : coupé de Transylvanie hongroise (en chef soleil et croissant; en pointe l'aigle essorante), 3 : fascé de Hongrie, et 4 : Transylvanie saxonne (les sept châteaux); sur le tout en abîme : un lion blessé, contourné d'un dragon, les armes de sa famille 81. La composition héraldique adoptée par Gabriel Bethlen (1613-1629) obéit aux mêmes principes, mais les éléments du deuxième champ restent réunis :

Darmstadt, 1966, p. 1-18, qui soutient la nouvelle thèse, très vraisemblable, d'une décomposition a posteriori contre celle qui reposait sur la composition par des éléments ayant existé a priori. Voir encore à ce sujet : Neu-BECKER O., Die Anfänge einer sachgerechten Anordnung der Wappen der Erbländer in Wappen von Österreich (sous presse) et Manescu J. N., Zur Geschichte des Landeswappens von Siebenbürgen im 16. Jahrhundert (Communication présentée au Xe Congrès international des sciences généalogique et héraldique, Vienne, Autriche, Septembre 1970.)

présentée au X<sup>e</sup> Congrès international des sciences généalogique et héraldique, Vienne, Autriche, Septembre 1970.)

<sup>70</sup> Voir EÉ, I, p. 50, n° XI, et II, pl. VII, n° 12.

<sup>71</sup> Voir EÉ, I, p. 35, n° I, et II, pl. VI, n° 2.

<sup>72</sup> Voir EÉ, I, p. 92, n° II, et II, pl. X, n° 12; MH, p. 30, n° 69, pl. 32.

<sup>73</sup> Voir EÉ, I, p. 56 et 57, n° II, et II, pl. VIII, n° 14.

<sup>74</sup> Voir EÉ, I, p. 103, n° I, et II, pl. XI, n° 11; GCW, p. 233, n° 234-239.

<sup>75</sup> Voir EÉ, I, p. 100 et 101, n° IV, et II, pl. XI, n° 7; MH, p. 30 et 31, n° 70, pl. 33. Sur les rares monnaies de ce prince intrus (14 septembre 1658-12 juin 1661), voir Kovács I., Barcsai Ákos fejedelem érmelése (Le monnayage du prince Ákos Barcsai), in « Genealógiai Füzetek » (Cahiers de Généalogie), t. II, Kolozsvár 1904, p. 118-120.

<sup>76</sup> Voir EÉ, I, p. 108-109, nº III, et II, pl. XII, nº 3; MH, p. 31, nº 75, pl. 35. Voir sur son monnayage Holländer L., *Apafi Mihály érmei* (Les monnaies de Michel Apafi), in « Archaeológiai Értesitö » (Communications d'Archéologie), revue scientifique de la Société hongroise d'archéologie, des beaux-arts et des médailles,

t. IX, Budapest 1875, p. 102-106.

<sup>77</sup> Il existe également des pièces frappées aux armoiries des princes Mózes Székely et Imre Thököli, et de la princesse Catherine de Brandebourg. Elles se trouvent reproduites sur les planches IV (Székely), IX (Catherine de Brandebourg) et XIV (Thököli) de l'Atlas de EÉ (t. II). Seul parmi les princes élus, aucune pièce ne subsiste du règne éphémère de François Rhédey (3 novembre 1657-24 janvier 1658).

78 Voir ÉÉ, I, p. 17 et 18, nº I, et II, pl. II, nº8 11 et 12; GCW, p. 230, nº 137.

79 Voir ÉÉ, I, p. 30, nº I, et II, pl. IV, nº 13; GCW, p. 231, nº 155.

80 Etienne Bocskai, prince élu de Transylvanie le 21 février 1605, a été proclamé prince de Hongrie par la

Diète de Szerencs, le 20 avril suivant. Il déclina la couronne qui lui était offerte, avec l'accord de la Sublime Porte, et renonça à la Hongrie par le Traité de Vienne, le 23 septembre 1606. Il est décédé le 29 décembre suivant. Gabriel Bethlen, prince élu de Transylvanie le 23 octobre 1613, a été proclamé *roi élu de Hongrie* par la Diète de Beszterczebánya (aujourd'hui Bańska Bistrica, Tchécoslovaquie), le 25 août 1620. Bien qu'il se soit emparé de la Sainte Couronne, à la prise de Pozsony, le 14 octobre 1619, Bethlen a décliné son couronnement. Il renonça à la royauté par le Traité de Nikolsburg, le 6 janvier 1622, mais conserva sa prétention à la Hongrie jusqu'au Traité de Pozsony (20 décembre 1626). François II Rákóczi a été élu comme dernier prince souverain de Transylvanie le 7 juillet 1704, et proclamé *prince généralissime de Hongrie* par la Diète d'Ónod, le 13 juin 1707. Le Traité de Szatmár (aujourd'hui Satu-Mâre, Roumanie), mit fin à ses deux principautés, le 30 avril 1711.

81 Voir EÉ, I, p. 36 et 37, nº III, et II, pl. VI, nº 4.

l'aigle transylvaine est accompagnée du soleil et du croissant. En abîme apparaissent les deux cygnes affrontés, leur cou percé d'une seule flèche passée en fasce — emblème des Bethlen 82. Le tout est sommé de la Sainte Couronne hongroise 83 offerte au prince Gabriel par la Hongrie insurgée en 1620 (fig. 27) 84.

Quant au prince François II Rákóczi, dernier souverain transylvain indépendant (1704-1711), et élu prince généralissime en Hongrie (1707), il est devenu maître de l'ensemble du pays dont il fit frapper les emblèmes sur ses monnaies : parti du fasce et du symbole du pouvoir. La croix double prend alors déjà sa forme définitive : soutenue d'un mont à trois coupeaux et issant d'une couronne à cinq fleurons (fig. 28) 85.

Les armoiries de la Transylvanie seront conservées sous la domination des Habsbourg qui n'ont pas réuni à la mère patrie hongroise cette province récupérée 86. Ils prennent eux-mêmes le titre de prince (1690), puis de grand-prince (1765) de Transylvanie 87. L'union avec la Hongrie fut enfin proclamée en 1848, et réalisée en 1867 88. Les emblèmes de la Transylvanie ont occupé alors le sixième champ des grandes armoiries du pays 89, emplacement qui leur fut confirmé en 1874 et 1896, ainsi que par l'arrêté de 1915 (fig. 3) 90.

82 En renonçant à sa royauté élective, par le Traité de Nikolsburg (voir supra, n. 80), Bethlen obtint en récompense le titre de prince du Saint-Empire et l'apanage des duchés silésiens d'Oppeln et de Ratibor. Les armoiries de ceux-ci apparaissent donc désormais sur ses monnaies où il conserve aussi les emblèmes de la Hongrie, jusqu'au Traîté de Pozsony (voir supra, n. 80). Ses écartelés comprennent parfois aussi l'emblème des Károlyi, famille à laquelle appartenait la première épouse de Bethlen. Voir EÉ, I, p. 58-60, Nos V-VII, et II., pl. XXII, Nos 2-4; sur l'ensemble de son monnayage Huszán L., Bethlen Gábor pénzei (Les monnaies de Gabriel Bethlen), Kolozsvár, 1945.

83 Rappelons ici que la Couronne de Hongrie, désignée communément comme la Sainte Couronne, est de loin plus significative qu'un insigne dynastique, l'évolution politico-historique l'ayant érigée en un véritable symbole d'Etat. Aussi sa possession est-elle intimement liée avec la royauté. En Hongrie on ne couronnait pas avec n'importe quel diadème! Et en absence d'un roi, c'était la Sainte Couronne qui régnait, assurant la continuité constitutionelle du pouvoir. Il existe sur ce système juridique et philosophique très complexe un bon résumé moderne en langue anglaise, dû à ECKHART F., The Holy Crown of Hungary, in « The Hungarian Quarterly », t. IV, Budapest 1941.

<sup>84</sup> Voir EÉ, I, p. 61, nº VIII, et II, pl. IX, nº 9; MH, p. 31, nº 63, pl. 30.
<sup>85</sup> Voir MH, p. 34-36, nº 84, pl. 38; GCW, p. 228, nº 63 et 64; et aussi Thaly K., *Érem- és pecséttani ada*lékok a Rákóczi-korból (Contributions numismatiques et sigillographiques du temps de Rákóczi), in « Archaeológiai Értesítö », t. XI, 1877, p. 312-323, t. XIII, 1879, p. 97-103; et Lakos J., A verdejeg y nélküli Rákóczi-pénzek (Les monnaies de Rákóczi sans marques d'atelier), in « Az Érem » (La Médaille), t. XII, Budapest 1956, p. 49-56.

<sup>86</sup> A titre hongrois, la Transylvanie passait sous la domination des Habsbourg, le 7 février 1691. Son statut spécial dans l'ensemble de l'Empire fut réglé par le Diploma Leopoldinum octroyé le 4 décembre suivant. Un dernier sursaut de l'esprit d'indépendance se manifestait par l'élection dissidente de François II Rákóczi (voir supra, n. 80). Après le Traité de Szatmár (30 avril 1711), le Diploma Leopoldinum fut rétabli, restant en vigueur jusqu'au 11 avril 1848.

<sup>87</sup> Léopold I<sup>er</sup> et Joseph I<sup>er</sup> furent les deux premiers princes Habsbourg intronisés en vertu du *Diploma* Leopoldinum; puis vint la période de François II Rákóczi. Après la pacification de 1711, furent princes Charles Ier (IIIe du nom comme roi de Hongrie, et VIe comme empereur), de 1711-1740 et Marie Thérèse (1740-1765) qui érigea la Transylvanie en grande-principauté (voir supra, n. 68) et en fut la première titulaire (1765-1780) suivie par Joseph II (1780-1790), Léopold II (1790-1792), François Ier (IIe, comme empereur, et Ier comme empereur d'Autriche et comme roi de Hongrie, 1792-1835) et Ferdinand II (Ier comme empereur d'Autriche

et Ve, comme roi de Hongrie, 1835-1848).

88 En vertu des articles VI et VII de la loi hongroise et de l'article premier de la loi transylvaine de 1848. Après l'écrasement de l'insurrection nationale, le 13 août 1849, la Hongrie et la Transylvanie furent intégrées, séparément, dans le système absolu de la « Gesamtmonarchie ». Après la réconciliation austro-hongroise, par le Compromis conclu le 29 mai 1867, la réintégration de la Transylvanie fut opérée par l'article XII de la loi de cette année. La situation ainsi créée ne fut abolie que par le Traité de Trianon, le 4 juin 1920, qui adjugea la Transylvanie à la Roumanie.

<sup>89</sup> Dans la formule mise en usage, sans réglementation spéciale, dès 1867. Quelques pièces frappées de ces armoiries hexapartites sont reproduites par GCW, p. 229, nos 84 et 85.

90 Une légère modification a été cependant opérée en 1915 : le croissant reprit sa position contournée de 1765, mais le soleil et la lune perdirent leur visage; les sept châteaux crénelés et ajourés, depuis 1867, de sable, retrouvèrent le double crénelage et la porte et les deux fenêtres ajourées d'azur. Ces détails ne sont toutefois pas précisés par les textes officiels.

Revenons à la Hongrie royale des Habsbourg. A partir du règne de Rodolphe (1576-1608), l'avers des monnaies porte invariablement l'effigie du souverain, et le revers l'aigle éployée 91. La Vierge et les armoiries nationales ont été reléguées en bordure de l'avers (fig. 29) 92. Rodolphe conserve l'écartelé aux 1 : fascé, 2 : symbole du pouvoir, 3 : Dalmatie, et 4 : Bohême. Lorsque la Bohême fut incorporée aux provinces héréditaires, et la prétention à la Dalmatie passée à l'Autriche, les armoiries hongroises apparaissent en leur plus simple expression: parti du fasce et du symbole du pouvoir (fig. 30) 93.

La formule ainsi établie restera inchangée aux XVIIe et XVIIIe siècles et le monnayage hongrois s'aligne de plus en plus sur celui de l'Empire 94. Le maintien des signes distinctifs du blason national ne représente guère une concession politique, mais sert au contraire, à tenter d'éliminer les pièces hongroises du commerce du Levant où les

thalers autrichiens de Marie-Thérèse font la loi 95.

Il reste à rappeler le cas non encore examiné des armoiries de Fiume, dernier élément de l'ensemble fixé en 1915. Ce port sur l'Adriatique appartenant jadis au royaume de Dalmatie, a été, dès l'occupation turque de son arrière-pays, administré directement par l'Autriche qui en fit, avec Trieste, l'un de ses débouchés immédiats sur l'Adriatique 96. Léopold Ier lui octroya en 1659 des armes parlantes 97: l'aigle bicéphale de l'empereur, contournée sur un roc, piétine une cruche renversée d'où jaillit un fleuve (fiume). Le tout est surmonté d'une couronne impériale, et soutenu par un listel portant la devise

En raison des services rendus à sa Couronne, la reine Marie-Thérèse octroya, en 1779, ce port à ses sujets hongrois : « joyau séparé et autonome, incorporé à la Sainte Couronne » 98, s'inclinant ainsi devant le souvenir de la ci-devant domination hongroise sur les côtes dalmates. A la suite de cette union spéciale, l'emblème de Fiume acquit le droit d'entrer dans les grandes armoiries hongroises dont il occupa depuis 1874 le champ chapé en pointe 99. En 1915 il dut partager cette place avec la Bosnie, retenant en propre la huitième et dernière partie de l'ensemble alors fixé (fig. 30) 100. Sur les monnaies hongroises, l'emblème de Fiume ne figurera donc qu'à partir de 1874, et notamment dans les grandes armoiries sur le revers des pièces d'or de 20 couronnes (fig. 31) 101.

91 Voir MH, p. 24 et 25, nos 48-50, pl. 24.

92 Voir MH, p. 24, nº 47, pl. 23.

aussi une réforme monétaire unificatrice, voir MH, p. 36 et 37.

95 Voir MH, p. 38.

96 Sur l'historique de la question voir Fest A., Fiume Magyarországhoz való csatolásának elözményeiröl és batásairól (A propos des préliminaires et des effets du rattachement de Fiume à la Hongrie), in « Századok », t. L, 1916, p. 239-266.

97 Daté de Vienne, le 6 juin 1659. Le texte intégral du diplôme a été publié par Dr Holub J., Fiume czímere

VVXV 1017, p. 48-50.

<sup>98</sup> Separatum corpus Sacrae regni Hungariae Coronae adnexum, selon le diplôme de rattachement daté de Vienne, le 23 avril 1779.

99 Cette incorporation n'allait pas sans des observations critiques. La plus importante était rédigée par PESTY F., Fiume's Wappen im ungarischen Staatsrecht, in « Ungarische Revue », Budapest 1884, p. 553-558. Bien que le fond des observations n'ait pas été retenu, déjà le remaniement de 1896 opérait quelques modifications sur cet emblème, en supprimant le listel portant la devise indeficienter qui soutenait l'aigle bicéphale.

100 Occupée en 1918, puis rattachée en 1920 à la Yougoslavie, Fiume a été annexée, en 1921, par l'Italie, pour redevenir ville yougoslave en 1946, sous le nom de Rijeka.

101 Voir GCW, p. 229, nº 96.

<sup>93</sup> Citons en exemple une pièce techniquement fort bien réussie dont le style annonce déjà le baroque : un ducat décuplé de Léopold I<sup>er</sup> (1657-1705). Voir MH, p. 33, nº 77, pl. 35. Une pièce d'une conception héral-dique identique, mais enveloppant le parti de la Hongrie de l'aigle bicéphale, frappée sous Ferdinand II (1619-1637), est reproduite par GCW, p. 228, nºs 45 et 46.

94 En particulier depuis l'ordonnance impériale sur les monnaies et le monnayage de 1712 qui stipulait

A partir du règne de Joseph II (1780-1790), il faut noter une innovation héraldique sur le plan monétaire, à savoir l'indication conventionnelle des couleurs et émaux sur les blasons, preuve aussi d'un perfectionnement des techniques d'atelier 102. Sur les thalers de Joseph II, les armoiries hongroises sont entourées du collier de l'Ordre de Saint-Etienne, sommées de la Sainte Couronne et tenues par deux anges (fig. 32) 103. Ces supports célestes passeront par la suite aux grandes armoiries, selon les modèles fixés en 1874, 1896 et 1915.

L'année insurrectionnelle de 1848 apporte au monnayage la nouveauté de la légende en langue hongroise qui se substitue alors à celle en latin. Si sur d'autres monuments de 1848-1849, la couronne s'éclipse rapidement, elle tient bon sur les monnaies frappées encore avec des matrices préexistantes (fig. 33) 104. Pendant l'absolutisme qui, de 1849 à 1867, a suivi l'insurrection matée, la Hongrie a été privée de sa propre monnaie. Les pièces de la « Gesamtmonarchie » autrichienne frappées sur son territoire, ne se distinguaient que par une discrète marque d'atelier 105. Après le compromis austro-hongrois de 1867, heureuse formule d'une coexistence des deux pays jusqu'en 1918 106, les monnaies hongroises réapparurent.

Les pièces d'or de 20 couronnes portent alors les grandes armoiries d'abord à six champs, puis, après l'arrêté de 1874, augmentées en pointe de l'emblème de Fiume 107. Le temps n'a pas permis de faire figurer sur les émissions monétaires le huitième champ portant les armoiries de la Bosnie incorporées en 1915. Un projet ébauché en 1918 existait cependant; arrivée jusqu'aux frappes d'essai, cette pièce n'a jamais été mise en circulation 108.

Jetons encore un coup d'œil sur la période de l'entre-deux-guerres. La Hongrie devenue indépendante avec un territoire très réduit, subit d'abord une vague d'inflation et n'émet que des coupures imprimées. La frappe des pièces d'une nouvelle unité monétaire consolidée, le pengő, a été entreprise dès 1925 109. Le revers des changes est orné des petites armoiries du pays, sommées de la Sainte Couronne et entourées d'un rameau d'olivier et d'une branche de chêne. Sur les pièces de 5 pengős, les anges tenants réapparaissent comme aussi sur les 20 pengős-or frappés en 1928 mais gardés à la réserve de la Banque Nationale sans avoir été mis en circulation (fig. 34) 110.

La fin de la Deuxième Guerre a apporté à la Hongrie une seconde inflation, puis une nouvelle stabilisation opérée par la République qui reprend le florin comme unité monétaire 111. Le revers porte les petites armoiries du pays, sans couronne pour éliminer toute allusion aux traditions monarchiques (fig. 35).

Le fascé et la croix double ont marqué jusqu'à une époque toute récente les pièces de monnaie qui circulent en Hongrie, constituant ainsi une chaîne ininterrompue depuis

<sup>102</sup> Une Académie de graveurs a été créée à Vienne, en 1727. Les médailleurs formés par elle ont été mis à la disposition des divers ateliers établis dans les quatre coins de l'Empire. Du même, les modèles et les matrices arrivaient aussi de Vienne, opérant ainsi l'unité du monnayage des divers territoires sous la domination des Habsbourg. Voir MH, p. 37 et 38.

<sup>&</sup>lt;sup>103</sup> Voir MH, p. 38, nº 89, pl. 41. <sup>104</sup> Voir MH, p. 41, nº 95, pl. 44.

<sup>105</sup> Voir MH, p. 42.

<sup>106</sup> Pour les considérations historiques et politiques relatives au Compromis de 1867, voir : Der Österreichischungarische Ausgleich von 1867. Vorgeschichte und Wirkungen, red. Dr BERGER P., Wien 1967.

<sup>&</sup>lt;sup>107</sup> Voir GCW, p. 229, nos 91-94.

<sup>108</sup> Voir GCW, p. 229, nº 98. 109 Article XXXV de la loi de 1925, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1925.

<sup>110</sup> Voir GCW, p. 229, nº8 99 et 100.
111 Par décret nº 9000/1946 M. E, de la Présidence du Conseil des Ministres, publié le 28 juillet 1946, suivi de la mise en vigueur le 1<sup>er</sup> août 1946. Les dispositions légales ont été complétées, le 17 novembre 1946, par le décret nº 2315/1946 M. E.

1190 environ. La ténacité avec laquelle ces deux motifs héraldiques ont décoré les diverses pièces de monnaie d'un pays tantôt opulent, tantôt morcelé et en proie de crises économiques, témoigne du lien très étroit qui unit les diverses formes de l'art héraldique aux insignes qui incarnent cette confiance publique qui fait circuler les monnaies.

Si la République Populaire a tenu à abandonner tous les insignes historiques, le revers de la monnaie ayant cours à présent en Hongrie porte, néanmoins, un emblème héraldique: les armoiries actuelles de l'Etat hongrois, fixées en 1957 (fig. 36) 112.

Tout cela signifie, sans doute, que, bien loin d'être une collection d'«insignes vaniteux» ou de «marques de snobisme», le trésor héraldique d'un pays représente toujours, à travers les siècles de son histoire, l'essentiel même d'un phénomène social qui constitue, en matière d'économie, une marque de garantie et, transposé sur le plan des sentiments humains, s'appelle: la patrie... <sup>113</sup>.

112 Article II de la loi de 1957.

<sup>113</sup> Il convient de rappeler les principaux titres bibliographiques de la numismatique hongroise et des Etats autrefois associés à la Couronne de Hongrie. L'orientation pouvant être puisée dans leur riche contenu permet aux chercheurs de pousser vers le détail les divers points abordés sommairement par cette synthèse. Ces bibliographies sont: Hóman B., A középkori mag yar pénztörténet bibliográfiája, 1997-1913 (Bibliographie de la numismatique hongroise médiévale), in «Közgazdasági Szemle» (Revue d'Economie politique), t. VIII, Budapest 1914, p. 328-338; Probszt G., Quellenkunde der Münz- und Geldgeschichte der ehemaligen Österreichisch-Ungarischen Monarchie. Graz 1954, Nachtrag I, 1960, Nachtrag II, 1963; Huszár L., Ungarn. Numismatische Literatur 1945-1957, in «Numismatische Literatur Osteuropas und des Balkans», fasc. 1, Graz, 1960, p. 75-87; Huszár L., Ungarn. Münz geschichtliche Literatur in Ungarn aus den Jahren 1957-1961, ibid. fasc. 2, Graz, 1963, p. 111-117; Rengjeo I., Numismatik und numismatische Literatur in Kroatien, ibid. fasc. 1, Graz, 1960, p. 5-9.